

Banques cantonales : le défi de rentabilité

Autor(en): **Coudret, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **23 (1996)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912428>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Banques cantonales

Le défi de rentabilité

Handicapées par le poids de l'histoire et des structures cantonales, les banques cantonales sont engagées dans une course contre la montre pour rester dans le marché.

Créées pour contribuer au développement économique des cantons et assurer à leur population un accès au crédit, les banques cantonales sont devenues des banques universelles comme les grands établissements commerciaux. Elles ont amélioré progressivement leur représentativité, mais restent

*Paul Coudret**

confinées à leurs territoires. En échange de ces obligations, elles jouissent de la garantie étatique, qui inspire confiance à la population.

exploser leurs besoins en provisions. Parallèlement, la concurrence sur le marché de détail bancaire, qu'elles occupaient confortablement, a pesé sur les marges. Or, le marché bancaire suisse, surchargé, ne grandit plus et la santé du tissu économique cantonal ne suffit pas. La plupart des banques cantonales n'ont pas de sources diversifiées de revenus et leur base en fonds propres est souvent insuffisante, car la garantie de l'Etat en occultait le besoin.



Aujourd'hui, les plus solides sont celles qui ont des activités étoffées de gestion de fortune, de négoce et de courtage. Pour les autres, la marge nette d'intérêts a souvent atteint la cote d'alerte. Il y est parfois trop tard pour un sauvetage sans l'engagement conséquent de l'actionnaire étatique. C'est ce qui s'est passé au début de la décennie à Berne. L'Etat cantonal a dû y renflouer à coup de centaines de millions sa banque cantonale en faillite virtuelle.

Celle de Soleure n'a pas eu cette chance: en 1995, elle a été cédée à la Société de Banque Suisse. Cette année, c'est la Banque cantonale d'Appenzell-Rhodes Extérieures qui sera vendue à l'Union de Banques Suisses. A chaque fois, les besoins financiers nés d'engagements hasardeux ne peuvent pas être couverts. Chaque fois se pose la question de l'autonomie de ces établissements.



Mais l'idée de la souveraineté cantonale ou de la privatisation est rarement discutée concrètement. La fusion des deux établissements genevois en 1994, puis des deux banques vaudoises cette année, a obligé l'Etat-actionnaire à réfléchir publiquement au support d'institutions dont la vocation n'est plus la même qu'il y a un siècle et à poser la problématique. Le Conseil fédéral a

renvoyé la balle aux cantons. Quant à la Commission des cartels, elle a examiné le cas sous l'angle d'une distorsion de la concurrence qui viendrait de la garantie de l'Etat. Mais c'est la convergence de ces facteurs qui aura raison des banques cantonales. Le poids du passé, le choc de la réalité des marchés et l'immobilisme politique: tout concourt en effet à euthanasier leur rentabilité. Là se trouve le véritable défi pour elles!

Les bilans parfois déstructurés, les crédits souvent hasardeux et l'étrécissement du débouché naturel cantonal coïncident des bénéfices qui ne suffisent parfois même plus pour «payer» le prix de la garantie de l'Etat. Au total, c'est une rentabilité minimale de 6% à 9% que devraient dégager les capitaux propres d'une banque cantonale. Or, la Commission fédérale des banques a durci ses normes en matière de fonds propres pour couvrir les risques bancaires.



Pour les banques cantonales, les nouvelles exigences sur les fonds propres, notamment celles qui concernent les prêts immobiliers, augmentent la pression sur leur rentabilité. Pour l'améliorer rapidement en rationalisant leurs coûts et en dynamisant leurs revenus, elles ont donc pensé à une structure de holding. En y regroupant leurs services communs, en constituant une force de frappe financière unique et en permettant aux cantons d'y regrouper leurs actions pour conserver un statut spécifique, on transformerait 24 institutions en une seule Banque Cantonale Suisse SA dirigeant autant de filiales.

Le projet, réalisable d'ici au tournant du siècle, est combattu par les plus rentables qui ne veulent pas se brader. Mais c'est la course contre la montre à la rentabilité qui départagera ces institutions. Leurs actionnaires, coincés par le carcan de la souveraineté cantonale, ne pourront en effet pas se décider aussi vite que ne le feront les marchés financiers. ■

BANCA DELLO STATO DEL CANTONE TICINO

Aujourd'hui, cette force financière occupe un employé de banque sur six, possède le réseau d'agences le plus dense du pays et concentre le cinquième des bilans bancaires. Mais les banques cantonales ne forment pas un groupe homogène puisque, comme le note le Conseil fédéral dans un rapport sur leur statut, «elles sont l'expression de la souveraineté cantonale».

Cela a été leur force tant que l'activité bancaire, cartellisée, est restée imperméable à la concurrence. Mais dès qu'elle a été dérèglementée et que les technologies de l'information ou de l'informatique l'ont permis, les frontières nationales et cantonales sont devenues trop étroites. Elles ont alors dû affronter une pression à laquelle la politique, l'histoire et les structures économiques suisses ne les avaient pas préparées.

La dégradation de l'environnement économique suisse depuis 1991 a fait

* L'auteur est rédacteur économique au «Journal de Genève et Gazette de Lausanne».